

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XV

Québec, 25 avril 1903

No 36

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 561. — Les Quarante-Heures de la semaine, 561. — Prière quotidienne pendant le mois de mai, 562. — Pour les prêtres appartenant au Tiers-Ordre de saint François, 562. — Chronique diocésaine, 562. — Le meilleur ami des acadiens, 563 — Chronique générale, 564. — Protestation des Congrégations de France, 565. — En mai 1903, 569. — Bibliographie, 574.

Calendrier

26	DIM.	b	II après Pâques. <i>Kyr.</i> du Tps pasch. I Vêp. du suiv., mém. du dim. et des SS. Clet et Marcellin, MM. (II Vêp.).
27	Lundi	b	N.-D. du Bon-Conseil, <i>dbl. maj.</i>
28	Mardi	b	S. Paul de la Croix, confesseur.
29	Mercredi	r	S. Pierre, martyr.
30	Jendredi	b	Ste Catherine de Sienne, V., doub.
1	Vendredi	r	SS. Philippe et Jacques, apôtres, <i>2 cl.</i>
2	Samedi	b	S. Athanase, évêque et docteur.

Les Quarante-Heures de la semaine

27 avril, Pontbriand. — 29, Couvent de Sainte-Marie (Beauce). — 1^{er} mai, Montmorency.

Prière quotidienne pendant le mois de mai

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, afin que l'anniversaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception soit partout célébré avec ferveur.

Résolution apostolique: Concourir de notre mieux à la splendeur de ces fêtes.

Pour les prêtres appartenant au Tiers-Ordre de S. François

Très Saint Père, — Les prêtres appartenant au Tiers-Ordre séculier de saint François, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, demandent humblement que ceux d'entre eux qui seraient empêchés, par les devoirs de leur ministère, de visiter une église ou un oratoire, les jours fixés pour recevoir la bénédiction papale ou les absolutions générales avec indulgence plénière, accordées audit Tiers-Ordre, puissent les recevoir en un jour quelconque de l'octave de la fête; et que de la sorte ils ne soient pas privés, sans qu'il y ait faute de leur part, d'aussi grandes faveurs spirituelles.

A la suite de cette supplique, la S. Congrégation des Indulgences, autorisée par N. S.-P. le Pape, a accordé la faveur demandée, dont les intéressés pourront profiter suivant les conditions ordinaires. Par décret du 11 février 1903.

(D'après *The Catholic Standard and Times*, de Philadelphie. N° du 11 avril 1903.)

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Dans la chapelle de l'Archevêché, S. G. Monseigneur l'Archevêque a conféré la Tonsure, le 17 avril, et les Ordres mineurs, le dimanche 19 avril, à M. Sylvestre McCawloff, du diocèse de Sioux Falls, E.-U.

— I
Alice
Québec
Emilia
diocèse
a été p
Sémin
curé de
M. l'
assistai
Mgr
— L
des arr
nastère

Lund
de M. C
quois.
de feu
aussi, d
diens. C
de la V
Saint-J
M. J
différent
était me
d'en hau
préparer
fondé en
humbles
vaient le
roisse lu
les ancie
des préd
Père Lef
un de se
ami qui

— Le 16 avril, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Mlle Marie-Alice Hallé, dite Sr Saint-Barthélemi, née à Saint-Roch de Québec, maintenant Jacques-Cartier, et Mlle Marie-Louise-Emilia Jacques, dite Saint-Jean l'Evangéliste, née à Garthby, diocèse de Sherbrooke, ont pris le saint Habit. La cérémonie a été présidée par Mgr L.-A. Pâquet, P. A., Directeur du Grand Séminaire de Québec, assisté de M.M. les abbés J.-W. Carrier, curé de Garthby, et M.-J. Fillion, aumônier.

M. l'abbé Etienne Hallé, oncle de la Sr Saint-Barthélemi, assistait à cette cérémonie.

Mgr Pâquet a donné le sermon de circonstance.

— Les RR. PP. Capucins de Limoilou viennent de conclure des arrangements pour la construction prochaine de leur monastère.

Le meilleur ami des Acadiens

Lundi dernier avaient lieu à la Basilique les funérailles de M. Geo. Lafrance, qui était le doyen de nos relieurs québécois. On ne sait peut-être pas que M. Lafrance était le frère de feu l'abbé Stanislas Lafrance, un ancien Québécois, lui aussi, dont la mémoire est restée en vénération chez les Acadiens. Citons, au sujet de cet homme de Dieu, l'extrait suivant de la *Vie du Rév. Père Lefebvre, C. S. C.*, fondateur du collège Saint-Joseph de Memramcook, N.-B.

« M. Lafrance était un homme à part, qui semblait parfois différent des autres hommes. Son ascendant sur ses semblables était merveilleux. Qu'il fût venu en Acadie avec une mission d'en haut, tout le monde le sentait. (Cette mission a consisté à préparer les voies aux Religieux de Sainte-Croix, qui ont fondé en Acadie le premier collège français.) Doux avec les humbles et les faibles, il était terrible avec ceux qui entravaient la mission qu'il portait au milieu de son cœur. Sa paroisse lui attribuait plusieurs miracles, et aujourd'hui encore les anciens racontent, au coin du feu, le soir, à leurs enfants, des prédictions de lui qu'ils tiennent pour des prophéties. Le Père Lefebvre disait à M. l'abbé Casgrain, qui le rapporte dans un de ses ouvrages: « Les Acadiens n'ont pas eu de meilleur ami que M. le curé Lafrance. »

Chronique générale

Un nouvel hebdomadaire, *La Croix*, à sentiments bien catholiques, vient d'être fondé à Montréal : et, naturellement, nous lui souhaitons beaucoup de succès. Voilà donc trois journaux hebdomadaires dont les jeunes de Montréal ont commencé depuis peu la publication. Cette activité intellectuelle est assurément bien louable. Toutefois, qu'on nous permette de penser et de dire que, à notre sens, il serait préférable de voir tous ces efforts réunis pour une œuvre commune, pour la publication d'un seul journal à qui un concours de ce genre donnerait une valeur et une autorité très grandes...

Le Casket, d'Antigonish, mentionnait dernièrement que, dans la Caroline du Sud, au témoignage d'un journal de Charleston, sur 223 meurtres commis en 1902, il y en avait eu 200 causés par l'ivrognerie. Et notre confrère se demandait avec raison si, en présence d'un pareil état de choses, il est bien surprenant de voir les braves gens mettre parfois du fanatisme dans leur opposition au commerce des boissons, qui est responsable d'un aussi grand nombre de crimes.

Nos lecteurs connaissent l'objet du fameux « bill Roddick », qui, sous prétexte d'établir une sorte de réciprocité provinciale pour l'exercice de la médecine, tendait, au moins dans ses conséquences pratiques, à nous enlever notre autonomie éducative, c'est-à-dire notre supériorité évidente dans la formation intellectuelle de la jeunesse.

Pour que cette loi devint applicable, il fallait que toutes les provinces canadiennes l'acceptassent formellement. Si l'on était certain de l'adhésion facile des provinces anglaises, on pouvait redouter que la province de Québec refuserait d'agréer la proposition et empêcherait par conséquent l'exercice de la loi Roddick. Aussi, c'est à la législature de Québec que l'on s'est d'abord adressé pour obtenir la première adhésion provinciale. Grâce à Dieu, cette tentative a pleinement échoué. Nous félicitons et remercions les députés de l'Assemblée législative, qui

en si g
soumis
ont si l
ces ora
M. Tur
chef de
rables
Tout
par la
rieure
d'Etat.
nous lai
les min
dition d

Nos j
sur leur
eu derni
Un jo
supérieur
faisait p
Un au
nistré pr
« sacerdo
Il y a
pas attri
nos conf

Les Supé
l'autorisation
A la d
Chambre
seil, invit
lement un
listes, éta

en si grand nombre ont voté contre la proposition qui leur était soumise ; nous félicitons et remercions surtout les orateurs qui ont si bien soutenu notre autonomie en matière scolaire. Parmi ces orateurs, il convient de signaler principalement l'honorable M. Turgeon, ministre de l'Agriculture, et l'honorable M. Flynn, chef de l'Opposition, qui ont prononcé, nous a-t-on dit, d'admirables discours en faveur du maintien intégral de nos droits.

Tout le secret de l'influence exercée dans la Confédération par la minorité canadienne-française, c'est la formation supérieure que la grande éducation classique donne à nos hommes d'Etat. Veillons donc toujours avec un soin jaloux à ne pas nous laisser entamer de ce côté-là, — ni d'aucun autre côté. Car les minorités ne triomphent des tentatives hostiles qu'à la condition d'être toujours sur la brèche.

Nos journaux catholiques devraient bien veiller davantage sur leurs manières de dire, en matière religieuse. Nous avons eu dernièrement deux exemples typiques de cette inattention.

Un journal, de Québec, parlant d'un ecclésiastique que ses supérieurs autorisaient à s'occuper d'une œuvre temporelle, le faisait pour cela sortir des « ordres sacrés. »

Un autre, de Montréal, mentionnait l'« ordination » d'un ministre presbytérien, et prononçait même à ce sujet le mot de « sacerdoce. »

Il y a là des inexactitudes très grandes, que nous n'osons pas attribuer à l'ignorance de la vraie doctrine de la part de nos confrères catholiques.

Protestation des Congrégations de France

Les Supérieurs des Congrégations auxquelles la Chambre française a refusé l'autorisation, ont publié récemment l'admirable document qui suit :

A la date du 1^{er} juillet 1901, une loi votée par les deux Chambres, et accompagnée d'un arrêté du président du Conseil, invitait les Congrégations existantes à soumettre au Parlement une demande en autorisation, et à fournir toutes les listes, états et pièces qui pouvaient permettre au Parlement

de statuer en connaissance de cause sur chacune des demandes présentées.

Plusieurs Congrégations estimèrent qu'il leur était préférable de se dissoudre dans le délai de trois mois, accordé par la loi : le plus grand nombre, confiantes en l'invitation qui leur était faite, et rassurées par la *déclaration formelle* de M. le président du Conseil qu'une demande venant même d'associations qui se prévalaient d'une situation particulière *les couvrirait contre toute espèce de risques*, déposèrent cette demande dans les termes prévus par la loi.

Malgré les efforts courageux et les raisons décisives de nos amis et de tous les amis de la liberté, la Chambre des députés a refusé de discuter les demandes formulées par les Congrégations religieuses d'hommes.

Il ne nous reste plus qu'à adresser à l'opinion publique une défense que ses représentants n'ont pas voulu entendre.

Nous avons été traduits à la barre du Parlement, appelé à statuer sur la vie ou la mort de nos Associations, sans que la Chambre ait même pris connaissance des pièces que nous lui soumettions et des avis, favorables pour plus des deux tiers, des Conseils municipaux interrogés — sans que nous ayons même eu communication des rapports des préfets sur le vu desquels on nous condamne, rapports dont la Commission n'a cité que des extraits incomplets et choisis exclusivement parmi ceux qui nous chargeaient, — sans que les défenseurs auxquels nous avons remis notre cause aient même pu élever la voix pour défendre chacune de nos Associations.

Est-ce là la justice de la France ?

Et que nous reproche-t-on ?

Nous n'avons pas à refaire notre histoire, si glorieusement liée à l'histoire de notre pays ; mais nos œuvres sont là : pour laquelle de ces œuvres nous condamne-t-on ?

Nous savons bien que la calomnie s'attaque tous les jours à nous dans certains journaux ; il lui est facile de nous noircir des accusations les plus ignobles, auprès de ceux qui ne nous connaissent pas.

Nous le demandons avec confiance à tous nos concitoyens : les religieux qu'ils connaissent personnellement méritent-ils les reproches odieux qu'on leur adresse ? Pourquoi donc, sans

preu
pas ?

Qu
De

l'ont

César
devan

charg
De

que l'

tre no

fendre

esprit

se lan

vaux

répan

De

me si

la dire

porter

de nou

Nou

exciter

glorieu

Siège ?

De n

et de p

plus à

nous se

publiqu

naissan

De re

suite de

plus écl

représe

belles e

fournis

nous a c

Plusi

preuves, supposer plus coupables ceux qu'ils ne connaissent pas ?

Qué nous reproche-t-on ?

De ne pas payer les impôts ? — Plusieurs, dans le peuple, l'ont cru. Mais nous avons toujours rendu à César ce qui est à César ; et si certains d'entre nous ont jugé bon de défendre devant les tribunaux des droits qu'ils croyaient lésés par des charges abusives, qui donc oserait les en blâmer ?

De nous lancer dans la politique ? — C'est l'un des griefs que l'on articule le plus volontiers et le plus violemment contre nous. Du moins aurait-il fallu nous permettre de nous défendre contre ce préjugé si profondément enraciné dans les esprits, et de prouver que si certaines personnalités avaient pu se lancer sur ce terrain brûlant, tout autre était l'objet des travaux apostoliques de nos Congrégations, uniquement vouées à répandre le royaume de Dieu sur la terre.

De recevoir la direction d'une puissance étrangère ? — Comme si tout chrétien ne recevait pas du Vicaire de Jésus-Christ la direction de son âme, et comme si cette direction pouvait porter le moindre ombrage au pouvoir civil auquel elle ne cesse de nous prêcher l'obéissance !

Nous est-il permis d'ajouter que, si une direction pouvait exciter notre zèle au service de la France, c'était bien celle du glorieux ami de la France qui occupe aujourd'hui le Saint-Siège ?

De nous soustraire à la direction des évêques, de diminuer et de paralyser l'action du clergé séculier ? — Nous n'avons plus à répondre à ce grief ; nos évêques l'ont fait pour nous, et nous sommes heureux d'avoir cette occasion de leur adresser publiquement, avec l'hommage ému de notre profonde reconnaissance, la nouvelle assurance de notre religieux dévouement.

De résister aux pouvoirs publics ? — Mais l'acte même à la suite duquel nous sommes condamnés n'est-il pas la preuve la plus éclatante de l'entière déférence que nous témoignons aux représentants de ces pouvoirs ? Aurions-nous fait acte de rebelles en sollicitant l'autorisation du gouvernement et en lui fournissant tous les états, listes, statuts et justifications qu'il nous a demandés ?

Plusieurs d'entre nous n'ont même de *Congrégation* qu'une

apparence toute superficielle; d'autres avaient depuis longtemps une existence légale sur le terrain des associations; tous ont adressé une demande au gouvernement: pouvions-nous donner une plus grande marque non seulement de soumission, mais même de confiance à l'égard des pouvoirs publics?

Est-ce la réponse de cette confiance que nous recevons aujourd'hui?

On nous reproche d'être riches, d'être puissants, d'être actifs!
— Notre richesse, elle s'étale au soleil: lorsque, au prix de nos labeurs, nous avons pu réaliser quelque épargne, nous l'employons à soutenir nos missions, à entretenir nos vieillards, à former nos sujets; et ce qu'il peut nous rester encore, nous le réservons pour construire une chapelle, un hospice, une école, dont le peuple est appelé à jouir autant que nous et qui ne nous empêche pas de rester pauvres dans nos cellules.

Notre puissance ou notre activité, à quoi donc est-elle consacrée? Qu'on mette au grand jour nos œuvres; qu'on ne se contente pas de vagues et vaines accusations; qu'on examine, qu'on contrôle, qu'on vérifie; et si on constate que ces œuvres nuisent à la paix et à la prospérité de la France, qu'on nous condamne.

Si au contraire, comme nous en avons l'intime conscience et l'absolue certitude, ces œuvres sont toutes de paix, de bienfaisance, de dévouement, de charité, de miséricorde; si c'est pour Dieu et pour la France que nous unissons et que nous dépensons nos vies; si en soumettant librement nos volontés à la forte et sainte discipline des vœux et en renonçant aux joies de la famille comme à l'usage des richesses, nous ne voulons et ne faisons que réserver plus de force pour le service de l'humanité, alors que la justice parle et maintienne nos droits.

Aussi bien est-ce à elle que restera le dernier mot; les hommes passent, la justice demeure.

Et maintenant que ferons-nous?

Avec une confiance que rien ne saurait abattre ni altérer, nous continuerons à faire le bien et à répandre la parole de Dieu; car aucune violence ne saurait nous empêcher de nous dévouer, et la parole de Dieu n'est pas enchaînée.

L'Eglise et les Ordres religieux sont habitués à souffrir pour la justice et à attendre la victoire.

Nou
tous le
non d'
œuvres
aiséme
Nou
confian
qu'un j

Ce se
cierge :

— . . .
le méde

— . . .
L'hon

d'heure
sans qu
quinze t
damné s

(1) Quel
position de
« Pierre l'E
peu classi-
reproduire
ciale qu'il
portune. —
tion. Ces
abandonné
sion d'igno
vocation si
sont les id
voient appe
continuent
titutions, a
pourra dur
aussi Pierre
trueuse.

Pierre l'
un article d

Nous avons dit ce que nous sommes : nous faisons appel à tous les Français de bon sens et de bonne foi pour nous juger, non d'après les dires de certains journaux, mais d'après nos œuvres, que tous, s'ils veulent s'en donner la peine, peuvent aisément contrôler.

Nous avons confiance en la justice de Dieu, nous avons aussi confiance en la justice de notre pays, et nous sommes sûrs qu'un jour viendra où elle nous sera rendue !

En mai 1903 (1)

Ce soir-là, avant de monter, le terrassier entra chez la concierge : « Comment va-t-elle ma bourgeoise... ? »

— ... Pas mieux... faiblarde !... très faiblarde même !... le médecin parle d'au moins trois mois... »

— ... Trois mois !! »

L'homme gravit les étages, assommé, n'ayant que trois quarts d'heure pour dîner. Il l'aime, sa femme... évidemment !... sans quoi il ne l'aurait pas épousée !... Seulement, avec ses quinze tombereaux par jour, il ne peut pourtant pas être condamné au saucisson toute l'année !... Et puis son intérieur

(1) Quelques mots de préambule aideront à mieux savourer la touchante composition de Pierre l'Ermite que nous reproduisons ici de la *Croix*. — D'abord, « Pierre l'Ermite, » c'est le pseudonyme d'un vicaire de Paris, admirable écrivain, peu classique, assurément, mais d'une habileté hors ligne à saisir sur le vif et à reproduire en langage naturel et pittoresque la scène vécue ou la situation spéciale qu'il veut décrire, laissant au lecteur la tâche facile de dégager la leçon opportune. — La religieuse qu'il met ici en scène, c'est une Petite-Sœur de l'Assomption. Ces religieuses ont pour mission d'aller au secours des familles pauvres et abandonnées. Seule de toutes les Congrégations de France, celle-ci a fait profession d'ignorer complètement les lois de persécution, et de continuer à suivre sa vocation sans s'occuper d'autre chose. Depuis deux ans, les Petites-Sœurs, qui sont les idoles du pauvre monde, tiennent le gouvernement en échec ; elles se voient appelées au tribunal de temps à autre, et condamnées à l'amende. Et elles continuent toujours d'aller soigner les pauvres, sans pouvoir, de par leurs Constitutions, accepter la plus légère rémunération. Mais cette situation originale ne pourra durer indéfiniment, et se terminera par la prison. C'est ce que prévoit aussi Pierre l'Ermite, qui place même au mois prochain cette éventualité monstrueuse.

Pierre l'Ermite a écrit plusieurs volumes, et publie chaque semaine au moins un article du genre de celui qu'on va lire. C'est du bel apostolat par la presse !

devenait dégoûtant !... ça sentait le rat mort)... la marmaille piaillait !... Non ! ce qu'il était déjà loin, le petit nid chaud de l'an dernier !... C'était cela le mariage des pauvres !... du bleu pour amorcer... ensuite de la bouillabaisse de purée de misère !!

— Bonsoir !

— Bonsoir, mon ami !...

De la porte, le terrassier voit sa femme, maigre et cireuse, qui l'attend, accoudée sur le traversin. Il « croche » sa casquette, dépose son litre : « Alors ça ne va pas, mon vieux chien... ?

— Oh non !... les enfants ont pleuré toute l'après-midi... Je t'ai fait monter des œufs par la petite... tu feras bien ton omelette tout seul... ? » Et avec une intonation épuisée : « Je ne peux pas me lever !... la poêle est là, à gauche... rien de nouveau au Métro... ?

— Rien... tu dis, à gauche... ?

— ... Le long du mur... elle te crève les yeux... »

Le mari se met à préparer son omelette ; mais il ignore où tout pose... le charbon... ? les bûches... ? le beurre... ? les œufs... ? La femme ne le perd pas du regard, suivant tous ses mouvements... devinant ce qu'il cherche... souffrant de cette gaucherie de l'homme fait pour l'atelier, et qui, dans la petite cuisine, se noie dans un verre d'eau.

— Passe-moi donc le bol, je vais te casser les œufs...

— Je les casserai bien tout seul !... te tourmente pas !...

Un choc sec au bord de l'assiette, comme si ces œufs étaient en fer... son gros pouce au milieu du jaune... le blanc dégoulinant partout : « Tu n'as pas de beurre... ?

— Ah !... c'est vrai !... » La femme, contrariée, propose d'appeler la voisine... Mais le terrassier ne l'aime pas à cause de ses cancans : « ... Avec du saindoux... ? demande-t-il.

— Ce sera moins bon... Attends que ton feu soit bien chaud... il est mal allumé, ton feu !...

— Est-ce que je sais, moi ! »

Et l'omelette s'étend, paresseuse, lourde, avec une teinte de flanelle malade...

— L'as-tu salée, au moins... ?

— N
te ! ! .

Il ne
la vai

Le n

mon p
... les

— O
nettoy

— T
affaire

— A
— M

je ne tr
on n'es

La f
elle ! .

Oh ! c'e

Mais
que jan

de quoi
... De

te ! ! . . .

guine !
vir . . .

quelque
mer tou

che à te
En a

Petite-S
en sour

du tout
puisque

main, l
mettre

L'hor
ne... ?

fois, il e

— Non !... ce qu'il en faut, tout de même, pour une omelette !... et quelle omelette !... »

Il ne reste plus qu'à faire bouillir le lait des enfants, laver la vaisselle, balayer, changer le malade, etc... etc... etc. ! !

Le mari s'écroule sur une chaise, découragé : « Que veux-tu, mon pauvre chien, faudra t'y résoudre... tu es mal soignée !... les enfants ont la diarrhée !... »

— Oui, leur lait était aigre... tu as oublié, ce matin, de nettoyer le caoutchouc du biberon... »

— Tu vois !... et puis, moi, je n'en peux plus... la belle affaire quand nous serons sur le flanc !... »

— Alors... c'est l'hôpital... ?

— Mais oui, mon pauvre chat. J'irai te voir les dimanches où je ne travaillerai pas... et, en glissant la pièce à l'infirmière, on n'est peut-être pas si mal... »

La femme sanglote la tête entre les mains... L'hôpital pour elle !... les enfants au Dépôt !... le mari au restaurant... Oh ! c'est trop... trop ! !... »

Mais un jour... stupéfaction !... en rentrant, plus fatigué que jamais, le mari trouva une Petite-Sœur : «... Hein ?... de quoi... ? D'où vient-il cet oiseau noir... ? Ah... pas de ça !... De la misère... oui !... mais de la misère et de la calotte ! !... jamais de la vie !... il la « sacquera » demain, la béguine ! ou ce soir... tout à l'heure !... des princesses à servir... merci !... plus souvent ! ! » Il cherche déjà sa phrase... quelque chose d'énergique !... avec ces femmes-là, faut assommer tout d'un coup, sans quoi, ça pleurniche... ça se raccroche à toutes les branches... »

En attendant, il essaye d'arranger son bébé qui pleure. La Petite-Sœur, qui surveille un beefsteak sur le gril, se retourne, en souriant : « Attendez, mon brave, vous ne savez pas... pas du tout !... pendant que vous mangerez, je ferai ça !... mais puisque je vous dis que je l'arrangerai !... » Et, le gril d'une main, le bébé de l'autre, la Sœur trouve encore moyen de mettre le couvert.

L'homme la regarde, rêveur... C'est donc ça, une béguine... ? la religieuse qui fait baver son journal ?... Pour une fois, il en a une vraie, là, devant lui... elle n'a pas l'air si

encombrante !... — « Comment que vous vous appelez... ? —
Sœur Imeldine... — En voilà un de nom !... — Et vous...
— Moi, Léonard... »

Le terrassier fait l'inspection... elle a déjà turbiné pas mal
cet après-midi... Sa femme est lavée, peignée... et même :
« C'est toi qui sens bon comme cela... ? »

—... Un peu d'eau de Cologne que la Petite-Sœur m'a
donnée. »

Les lits des bébés sont tout blancs, la mansarde est balayée
à fond ; il y a des fleurs sur la commode : « Ah ! ça, c'est gen-
til ! »

— A table ! dit la religieuse.

— Je suis sûr, pense le terrassier, qu'elle va me servir une
de ces lavasses de couvent !... mon vieux, prépare ta mu-
queuse !

— Vous ne mangez pas, ma Sœur... ?

— Moi... ? vous plaisantez !... le trouvez-vous bon, mon
beefsteak... ?

L'ouvrier ne répond pas... il est subitement attentif à tou-
te une symphonie de sensations exquisés qui montent de ses
papilles à son cerveau. Dès la première bouchée il est fixé...
conquis : « Ma Sœur... c'est épatant !... vous avez dû être
un riche cordon bleu dans le temps... ? »

La Petite-Sœur sourit : « Vous allez voir les pommes de
terre !... »

— Comment, il y a de la frite ?..

— Mais certainement !.. »

Du coup, l'homme met les doigts dans l'assiette où s'allument
de chauds reflets d'or... il casse les quartiers de pommes de
terre... comme elles sont gonflées !.. soufflées !.. et quand
il les ouvre, c'est de la poussière parfumée qui chante le con-
fortable et le bon chez soi : « ... Epatantissimus !.. vous sa-
vez, ma Sœur, je vous embauche pour demain... et après !.. »

— Je crois bien... j'ai vos habits à broser, tout votre linge
à raccommoder... votre femme à panser... vos enfants à
promener !.. »

Mais l'ouvrier rougit : « ... C'est pour rire que je vous dis
cela... »

— Comment... pour rire.. ?

— S

— M

Après

forces

tion ; l

daient

espère,

Sœur J

Mais

— V

— S

— N

— J

— C

les jete

— C

— O

veau d

Qu'aim

— Mai

foie de

mariné

La F

pas tou

— M

vous n'

l'alcôve

— M

heureu

— C

— V

— .

j'aille c

— !!

C'est

ce que

- Songez... j'ai pas un radis à vous donner !..
 — Mon cher ami, c'est précisément pour cela que je viens !..»

* * *

Après quinze jours de ce régime, la malade reprenait des forces dans ce calme absolu, cette absence de toute préoccupation ; la mansarde brillait, tel un sou neuf ; les enfants attendaient chaque matin la religieuse comme un rayon qu'on espère, et l'acclamaient du haut de l'escalier : « Bonjour, petite Sœur Imeldine !.. — Bonjour, mes trésors !.. »

Mais un soir la Petite-Sœur appela le mari au fourneau :

- Vous aimez toujours les pommes de terre soufflées... ?
 — Si je les aime ?.. je les adore !..
 — Ne dites pas cela...
 — Je les adore !..
 — C'est mieux... Eh bien, voilà comment on les fait : vous les jetez d'abord dans la graisse, et vous les retirez...
 — Combien de temps... ?
 — Oh ! quelques minutes... puis vous les repassez de nouveau dans la graisse bouillante... c'est compris... ? — Oui. — Qu'aimez-vous encore ?
 — Mais tout ce que vous faites !.. le bœuf aux tomates... le foie de veau... le haricot de mouton... le derrière d'un lapin mariné... les abatis d'oie...

La Petite-Sœur devient perplexe : « C'est que je ne pourrai pas tout vous montrer ce soir !.. »

— Mais pourquoi me montrer ??.. pas de bêtises, hein ! !.. vous n'allez pas vous mettre en grève ! !.. » Et, du fond de l'alcôve, la voix de la femme s'élève suppliante...

— Ma Sœur... je vous assure... il n'y a pas de plus malheureux que nous !.. ne nous abandonnez pas encore !..

— C'est que voilà !

— Voilà quoi... ? interroge rudement le terrassier...

— ... Il m'arrive un fâcheux contre-temps... il faut que j'aille demain matin en prison... pour un mois !..

— !!!... »

PIERRE L'ERMITE.

C'est le pauvre qui tend la main, mais c'est Dieu même qui reçoit ce que l'on donne au pauvre.

Bibliographie

— REVUE DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES, mensuelle — 15 fr. par année, pour l'Union postale. — Henri Morel, 77, rue Nationale, Lille (Nord), France.

Sommaire du N° de Mars : I. Lettre de S. S. Léon XIII à la *Revue des Sciences ecclésiastiques*. — II. La loi sur les Associations et les Congrégations religieuses (2^e art.), par M. le chanoine H. Moureau. — III. La Fête de saint Thomas d'Aquin à la Faculté de Théologie : 1^o *Note*, par M. H.-Q. 2^o *De mutua Fidei et Scripturarum habitudine apud D. Thomam Aquinatem*, par M. le chanoine C. ROHART, prof. d'exégèse. — IV. L'Ecole de la spiritualité simplifiée et la formule « le laisser-faire Dieu » (2^e art.), par M. Henri WATRIGANT. — V. Les nouvelles études sur le Linceul de Turin : Etat actuel de la question, par M. le chanoine BOURGEAT, professeur à la Faculté des Sciences. — VI. Correspondance. — VII. Bulletin philosophique, par M. le chanoine J.-A. CHOLLET, professeur de philosophie. — VIII. Notes de patrologie et d'histoire. — IX. La Commission des études bibliques.

— AMES CELTIQUES & AMES SAXONNES. LUKE DELMEGE, par P.-A. SHEEHAN, auteur de « MON NOUVEAU VICAIRE. » Traduit de l'anglais. — Seule édition française autorisée. Fort volume in-12 (iv-656 pages). 3 fr. 50. PARIS (VI^e) Annexe de la Librairie P. LETHIELLEUX, 22, rue Cassette, et chez les libraires de Québec.

Ce livre renferme des qualités littéraires infiniment précieuses; il a ce parfum de vérité qui suffit à nous rendre agréable la peinture des sujets les plus ordinaires. L'auteur connaît si bien les mœurs cléricales irlandaises, il les comprend et les aime si profondément que chaque mot qu'il nous en dit nous frappe par un accent tout particulier de justesse et de précision pittoresques. Les moindres offices religieux, dès qu'il nous les décrit, revêtent pour nous une signification et un charme imprévus. Ses curés et ses vicaires, ses sacristains et ses chantres sont formés d'éléments si réels et dessinés d'une touche si sûre que toutes les nuances de leur physionomie matérielle et morale s'imposent aussitôt à notre attention. Seul, Ferdinand

Fabre,
voir des
l'observ
un certa
tandis
à cette
détails
de mou
vie enti
très inn
Le st
sans eff
ques, d
pleins
forme,
russe et
cevoir l
ainsi di

— L'
JÉSUS-C
pages, o
douz. E
Librairi
chez tou
Un li
mains d
Canada,
dévotion

Ils ne
tant po
dante il
cise de l
d'un sa
Ajoutez
qui en
Sacré-C
Nous
l'Incarn

Fabre, dans quelques-uns de ses premiers romans, nous a fait voir des figures de prêtres d'une vérité aussi manifeste. Encore l'observation de Ferdinand Fabre était-elle toujours gâtée par un certain ton de condescendance ironique ou dédaigneuse, tandis que l'auteur irlandais met évidemment toute son âme à cette vie cléricale qu'il a entrepris de nous révéler. Mille détails précis et colorés qui forment une série de petits tableaux de mœurs d'une réalité remarquable évoquent devant nous la vie entière de petits villages irlandais, vie à la fois très rude et très innocente, pleine d'un charme pénétrant.

Le style élégant et simple de l'auteur lui permet de passer sans effort des scènes les plus familières aux plus pathétiques, de menus traits d'observation locale à de beaux rêves pleins de noblesse et de poésie. Mais, sous cet agrément de forme, ce roman a un air moins anglais que s'il était traduit du russe et de l'espagnol. Idées et sentiments, la façon de concevoir les caractères et celle de les apprécier, tout y est, pour ainsi dire, exactement à l'inverse de l'esprit anglais.

(*Revue des Deux Mondes.*)

— L'EXCELLENCE DE LA DÉVOTION AU CŒUR ADORABLE DE JÉSUS-CHRIST. Edition canadienne. Un vol. in-12 de XVI-204 pages, orné de belles gravures. Prix, 25 cents l'unité, \$ 2.40 la douz. En vente : à Montréal, aux Bureaux du *Message*, à la Librairie Beauchemin, et chez Cadieux & Dérome. A Québec, chez tous les libraires catholiques.

Un livre vient de paraître que nous voudrions voir entre les mains de tous nos lecteurs. C'est une édition, spéciale pour le Canada, du livre du P. de Gallifet intitulé : *L'Excellence de la dévotion au Cœur adorable de Jésus-Christ*.

Ils ne sauraient rien trouver qui satisfasse mieux leur piété, tant pour l'esprit que pour le cœur. Une doctrine sûre et abondante illustrée par beaucoup d'exemples, une idée nette et précise de la dévotion, une grande clarté d'exposition et l'onction d'un saint, telles sont les qualités maîtresses de l'ouvrage. Ajoutez à cela de nombreux exercices de piété—bien choisis—qui en font un manuel pratique, excellent de la dévotion au Sacré-Cœur.

Nous avons dédié notre édition à la Vénérable Marie de l'Incarnation et aux illustres martyrs Jean de Brébeuf et

Gabriel Lalemant. Qu'ils daignent du haut du ciel bénir cette semence évangélique et la faire abondamment fructifier dans l'âme du peuple canadien-français pour la conservation de sa foi !

Nous avons, à dessein, mis ce livre à la portée de toutes les bourses, afin d'en faciliter la diffusion à la plus grande gloire du Cœur adorable.

Messieurs les curés et les vicaires trouveront dans cet ouvrage une mine très riche pour la prédication. Les maîtres et les maîtresses y trouveront aussi, mieux que partout ailleurs, ce qu'il leur faut pour former la jeunesse à la dévotion au Sacré-Cœur. C'est pour tous un recueil de lectures aussi instructives qu'intéressantes, et un manuel des plus pratiques.

(*Message canadien du S.-C.*)

— ABUS DANS LA DÉVOTION, par M. Paul VIOLLET, Membre de l'Institut. 2^{me} édition revue et augmentée. Prix : 1 fr. 50. (Paris, P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, et chez les libraires, à Québec.)

C'est un utile recueil d'avis et de conseils donnés par un grand nombre d'évêques, et destinés à éclairer la foi naïve de certaines âmes trop souvent trompées par la lecture de publications dangereuses, qui cachent un faux zèle chrétien sous des formes pieuses.

Entre autres de ces documents, on ne lira pas sans un vif intérêt les paroles de Bossuet, extraites d'un de ses sermons prêchés à l'occasion de la fête de la Conception de la Sainte Vierge. Les instructions du grand maître de la chaire chrétienne semblent écrites d'hier, tellement elles s'adaptent au sujet traité dans cet opuscule.

L'attention du lecteur s'arrêtera également sur les défenses portées par les évêques de Vannes, du Puy, de Moulins, etc., qui interdisent aux maisons religieuses de s'abonner à ces petites publications trop souvent suspectes, sans une autorisation écrite du supérieur ; sur les décisions très nettes de tous les évêques de Belgique, des évêques de Trèves et de Munster ; enfin sur le chapitre intitulé « La dévotion à saint Expédit jugée par les Bollandistes. »